



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

31 août 2000

Par l'équipe du Collectif

Numéro 33

Bilan de la rencontre avec Lucien Bouchard

Bonjour tout le monde! Nous vous transmettons aujourd'hui le communiqué de presse que nous avons émis suite à la rencontre conjointe du Collectif et de la Marche mondiale des femmes avec le Premier ministre du Québec. Vous avez aussi copie de la lettre qui a été remise à Lucien Bouchard par Raymonde Cochrane du groupe COMSEP de Trois-Rivières.

Proposition pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

Il y aura des suites

Montréal, le 29 août 2000 - Satisfaite du pas franchi aujourd'hui, **Vivian Labrie**, porte-parole du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, a déclaré : « Nous avons pu aborder le fond de la question avec le Premier ministre, **Lucien Bouchard**, et évoquer un processus d'étude de la proposition de loi que nous avons mise sur la table. »

Suite à une rencontre de près de deux heures avec une délégation conjointe du Collectif et de la Marche mondiale des femmes, le Premier ministre s'est engagé à étudier en profondeur la proposition de loi cadre mise de l'avant par le Collectif. Devant l'ampleur du dossier et la nécessité de bien arrimer toutes les dimensions soulevées par la proposition du Collectif, le Premier ministre a demandé du temps pour en compléter l'étude.

Par ailleurs, il s'engage à ce que dans les prochaines semaines, le Collectif présente point par point sa proposition tant sur les aspects de fond que sur les aspects techniques à des interlocuteurs du gouvernement qui restent encore à désigner. Une fois que le gouvernement

aura établi son évaluation, des rencontres auront lieu avec le Collectif. Le Premier ministre convient que le problème de fond soulevé par le Collectif est d'intérêt public et doit être abordé comme tel. C'est pourquoi ces discussions seront suivies d'un débat public.

Revendications de la Marche mondiale des femmes

De plus, la délégation Collectif-Marche a demandé au Premier ministre une réponse substantielle d'ici le 17 octobre 2000 aux demandes de la Marche des femmes, qui se retrouvent également dans les mesures immédiates et urgentes préconisées par la proposition du Collectif. La délégation a invité M. Bouchard à faire une déclaration sur l'élimination de la pauvreté le 17 octobre 2000, Journée internationale de l'élimination de la pauvreté et journée culminante de la Marche mondiale des femmes.

« Le Premier ministre doit être conscient qu'il y a urgence d'agir rapidement, de souligner **Françoise David**. C'est à sa

réponse par des mesures qui auront un impact substantiel, dès la prochaine année, dans les conditions de vie des personnes aux prises avec la pauvreté que nous mesurerons la volonté politique du gouvernement. »

Une expertise manquante

La partie gouvernementale a exprimé ses questions et ses doutes, notamment sur les contraintes liées à une telle proposition, sur son impact budgétaire et sur la capacité du Québec de tenir une telle position dans l'environnement canadien et nord-américain. Il a été clair de part et d'autre que beaucoup de chemin reste à parcourir, ne serait-ce que pour confronter les philosophies d'action qui sous-tendent la position gouvernementale et celle du Collectif. À cet effet, la délégation Collectif-Marche a fait valoir que le gouvernement a tout à gagner à entendre l'expertise du Collectif, une expertise manquante présentement, celle des personnes en situation de pauvreté, des organisations qui travaillent sur le terrain et des citoyennes et citoyens qui veulent vivre un projet de société cohérent avec leurs valeurs.

Les deux porte-parole étaient accompagnées de **Raymonde Cochrane**, du groupe COMSEP, de Trois-Rivières, qui représentait les personnes en situation de pauvreté, et de **Pierre Issalys**, professeur de droit à l'Université Laval et membre de l'équipe de rédaction de la proposition. Assistait également à la rencontre le ministre de la Solidarité sociale, **André Boisclair**.

Une lettre au Premier ministre

Au début de la rencontre, Raymonde Cochrane a remis au Premier ministre une lettre cosignée par trois autres femmes vivant des situations de pauvreté. « Nous étions un petit groupe pour vous adresser ces mots, mais nous sommes en réalité plusieurs milliers de personnes qui vivent en situation de pauvreté, écrivent-elles à Lucien Bouchard. Nous souhaitons que le gouvernement appuie ce projet et qu'il en fasse une priorité. Nous espérons que vous tiendrez compte de notre réalité et du contenu de ce projet de loi que nous avons travaillé pendant deux ans. »

Rappelons que la proposition du Collectif est le fruit d'une vaste consultation publique qui a permis à plus de 5000 personnes de s'exprimer sur son contenu et à plus de 1400 organisations et plus de 180 000 personnes de signifier leur appui. Au cours des prochaines semaines, le Collectif fera front commun avec la Marche mondiale des femmes dont les activités battront leur plein du 9 au 17 octobre 2000.



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

Tél.: (418) 525-0040

Fax: (418) 525-0740

Courriel: pauvrete@clic.net

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la
Basse-Ville de Québec.

WWW.PAUVRETE.QC.CA

Lettre à Lucien Bouchard, Premier ministre, pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

Monsieur Bouchard,

Nous étions un petit groupe pour vous adresser ces mots, mais nous sommes en réalité plusieurs milliers de personnes qui vivent en situation de pauvreté.

Nous appuyons cette idée de loi-cadre pour améliorer notre qualité de vie. À l'aide sociale, on ne sait plus où couper pour arriver à couvrir nos besoins essentiels. La pauvreté frappe de plus en plus de monde. Il faut être très débrouillard pour essayer de s'en sortir. Nous sommes aussi conscientes que la situation des travailleurs à faible revenu n'est pas rose non plus.

Plusieurs d'entre nous n'avons pas les moyens de nous payer nos médicaments. Est-ce que la santé est un droit? Pour ce qui est du paiement du loyer, du chauffage et des vêtements pour la famille, il ne reste plus grand chose pour la nourriture. Qu'on soit riche ou pauvre, la livre de beurre coûte le même prix pour tout le monde. Par contre, est-ce que le prix de la justice est le même pour tout le monde?

On aimerait bien profiter de la vie. À force de nous priver et de priver nos enfants, c'est dur pour le moral. Beaucoup de jeunes laissent l'école parce que les parents pauvres ne peuvent pas les aider à cause des coupures. La liste scolaire coûte très cher.

On aimerait aussi marcher la tête haute, avec dignité. Les préjugés vis-à-vis les personnes pauvres sont toujours là. Heureusement que nous pouvons compter sur les organismes communautaires pour nous regrouper et pour briser notre isolement.

À notre avis, en tant que personnes pauvres, la réduction des impôts rapporte seulement aux personnes riches. Quant à nous, notre revenu reste le même. Nous souhaitons que le gouvernement appuie ce projet et qu'il en fasse une priorité. Nous espérons que vous tiendrez compte de notre réalité et du contenu de ce projet de loi que nous avons travaillé pendant 2 ans.

Raymonde Cochrane
Hélène Fecteau
Diane Jolin
Denise Vézina